

3 Prendre à gauche puis à droite pour longer la clôture et poursuivre sur un large chemin qui devient étroit et serpente dans la forêt. Longer à nouveau la clôture jusqu'à un chemin goudronné. Continuer à droite, passer près d'un hangar. Poursuivre à droite sur un chemin blanc le long des prairies. Après 1 km, aller à droite, puis tout droit sur encore 1 km et atteindre l'ancienne chapelle Saint-Donat. [👁️ > point de vue sur Thonne-le-Thil].

4 Monter à gauche sur un chemin empierré, puis continuer en descente jusqu'au carrefour de pistes. Obliquer à droite et continuer en ignorant plusieurs chemins à gauche et à droite jusqu'à un ouvrage de la ligne Maginot [👁️ > Fort du Chesnois]. Après 150 m, prendre à gauche le long de la clôture. Au bout du chemin, monter à gauche sur une voie goudronnée [👁️ > point de vue sur Signy-Montlibert et Montlibert]. Poursuivre le long de la clôture sur un chemin herbeux et arriver au carrefour des Quatre Chemins. Prendre en face et au carrefour suivant descendre à gauche, passer à côté de la ferme du Bessu. Continuer sur la route goudronnée jusqu'au carrefour en T.

5 Traverser et grimper en face dans la forêt. Ignorer un chemin à droite, descendre tout droit entre les champs cultivés. Arriver à Chauvency-Saint-Hubert par la rue de Bièvres. Continuer dans la rue Dodin et au carrefour, aller à gauche dans la rue du Four. Après la mairie, bifurquer à droite jusqu'à la D 141 (prudence).

6 L'emprunter à droite sur 120 m et arriver au calvaire. La traverser (prudence), prendre en face, franchir la Chiers, traverser la voie ferrée (prudence) et la longer à gauche. Passer devant l'ancienne gare et arriver à la D 947. La suivre à gauche, passer sous le pont de la voie ferrée, franchir la Chiers et monter pour regagner le point de départ.

LÉGENDE

👁️ À voir

A CHAPELLE SAINT-DONAT
(altitude 325 m / 8,6 km)

B VILLAGE DE CHAUVENCY-SAINT-HUBERT
(altitude 190 m / 18,6 km)

C VILLAGE DE CHAUVENCY-LE-CHÂTEAU
(altitude 177 m / 21,9 km)



UNION EUROPÉENNE
Fondation européenne pour le développement régional
L'Europe investit dans les zones rurales



CHARTRE DU RANDONNEUR

Bonnes pratiques et recommandations :

- .. J'évite de partir seul et j'informe mon entourage du parcours prévu
- .. Je reste sur les sentiers balisés afin de respecter la faune et la flore locales, mais également pour éviter les accidents
- .. J'emporte mes déchets avec moi et ne laisse pas de trace de mon passage
- .. Je tiens mon chien en laisse en toutes circonstances
- .. J'évite de faire trop de bruit afin de ne pas déranger les animaux mais également les autres promeneurs
- .. Je ne fais pas de feu dans la nature, que ce soit dans la forêt ou ailleurs
- .. Je ne pratique pas le bivouac ou le camping sauvage et me renseigne sur les possibilités d'hébergement dans les environs
- .. Je ne cueille pas de plantes ou de fleurs, je respecte les cultures et plantations, ainsi que les champs
- .. Je suis vigilant à proximité des parcelles agricoles en cours de traitement
- .. Je me renseigne sur les dates et les coutumes de chasse locales

112
URGENCES

15
SAMU

17
POLICE

18
POMPIERS

GENDARMERIE
DE MONTMÉDY
03 29 80 10 27

PAYS DE
- MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME



+33 (0)3 29 80 15 90
bonjour@destination-montmedy.fr

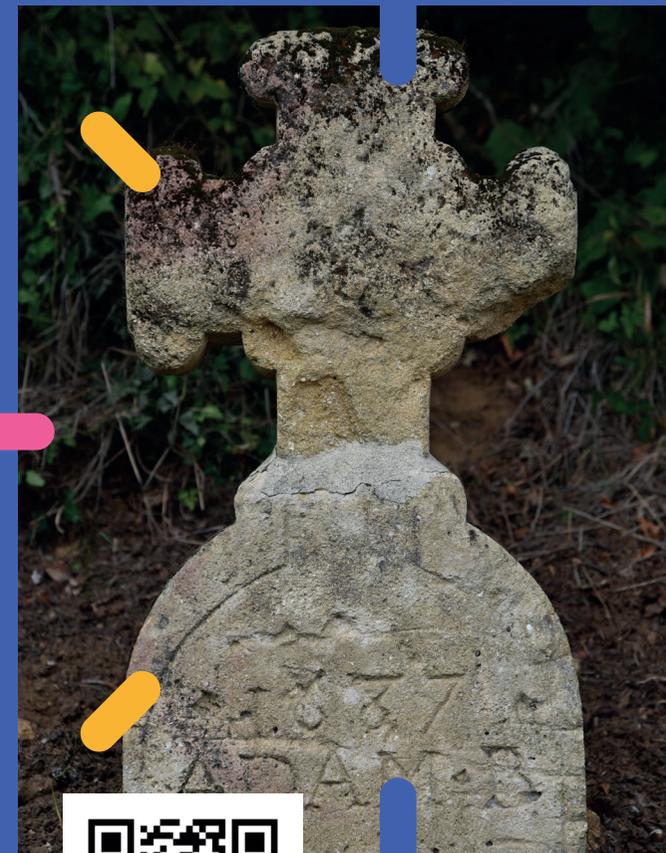
www.destination-montmedy.fr
[@paysdemontmedytourisme](mailto:paysdemontmedytourisme)



Circuit **N° PR 116**



Le sentier des Moines



Ne pas jeter sur la voie publique

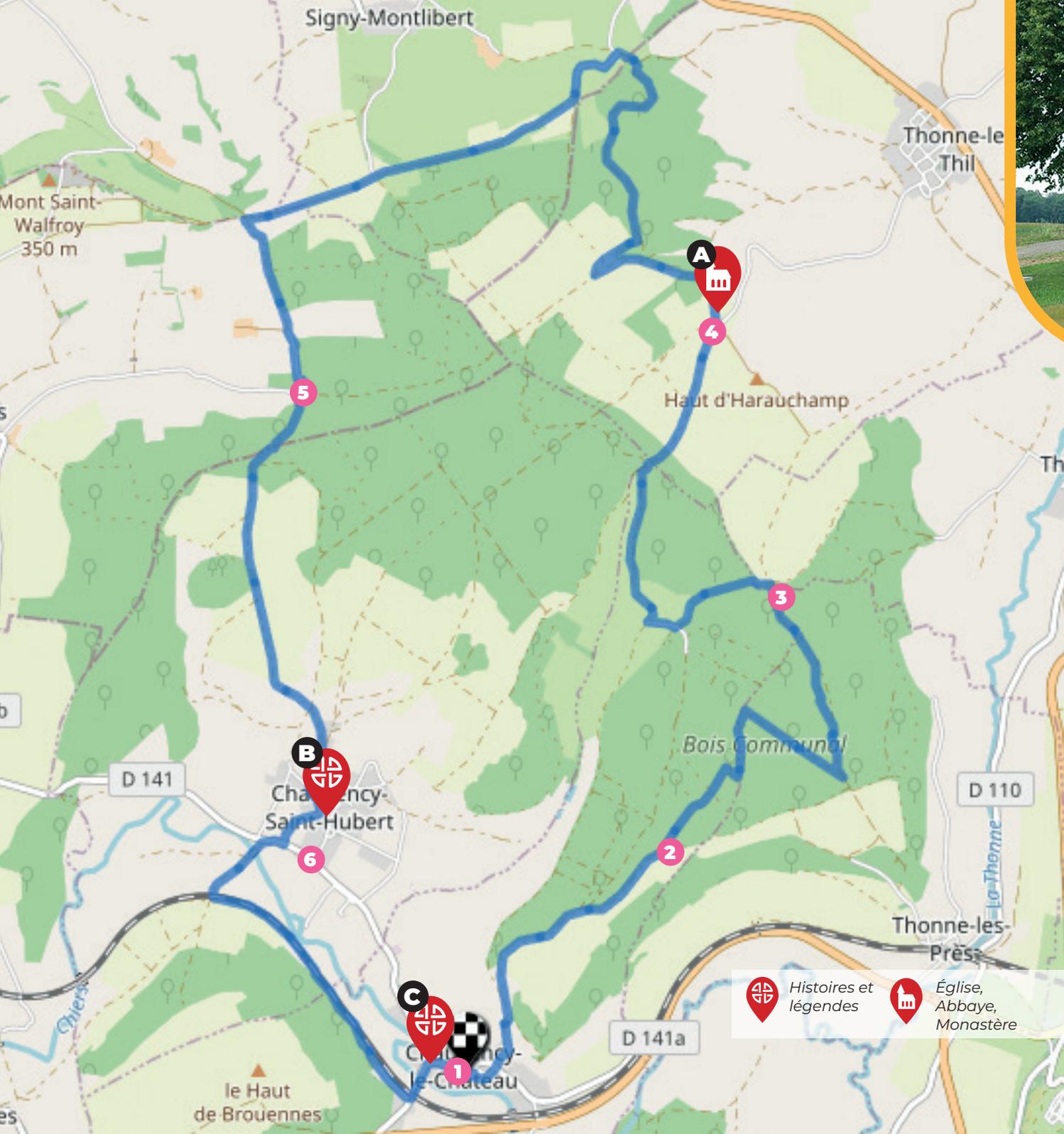


difficulté

📍 22,2 km

🕒 5h30

PAYS DE
- MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME



Le sentier des Moines

1 Face à l'église prendre à droite, passer devant la mairie de Chauvency-le-Château, prendre à gauche dans la rue de l'Enfer. Après 150 m, traverser la rue Nationale, passer devant une fontaine et continuer dans la rue de la Gaillette. Prendre le chemin goudronné qui monte. A la fourche, prendre à droite. Après 500 m quitter le chemin blanc et continuer sur le chemin herbeux qui longe la lisière du bois. Entrer dans la forêt.

2 Après 600 m, prendre à droite sur 120 m puis à gauche sur 400 m. Poursuivre à droite pendant 800 m et arriver à une croisée des chemins (bien suivre le balisage). Prendre à gauche, après 100 m passer devant la croix Nicasse et continuer tout droit jusqu'à une clôture.

Vos points de repères :

Les parcours que nous vous présentons ont été repérés, validés et balisés par la Fédération Française de Randonnée, merci pour leur travail !

À ce titre, vous êtes guidés grâce à la charte de balisage de la fédération

Exemple de balisage

TYPE DE SENTIER	GR®	GR® PAYS	PR®
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			